

TYPES DE FORCE DE VENTE STATUTS

Statuts et caractéristiques	Forme du contrat	Clause de non-concurrence	Obligations du commercial	Régime social et fiscal	Rémunération
<p>Agent commercial. Travailleur indépendant ou société. Agit pour le compte de. Négocie et conclue des actes commerciaux.</p>	<p><i>Contrat de mandataire.</i></p>	<p><i>Prévue au contrat. Durée maxi de deux ans. N'est valable que si limité au secteur ou la clientèle attribuée et aux biens ou services objets de la représentation. Non subordonnée à l'octroi d'une contrepartie pécuniaire.</i></p>	<p><i>S'employer loyalement à la négociation pour des affaires menées pour son commettant. Se conformer aux instructions relatives à la présentation, démonstration, négociation des produits représentés. communiquer les informations utiles ou nécessaires à son commettant. (Obligations particulières à préciser dans le contrat)</i></p>	<p><i>Cotisations sociales à sa charge. BNC.</i></p>	<p><i>Aucun fixe. Commissions. Clause du croire possible. Existence d'une indemnité réparant le préjudice subit par l'agent en cas de rupture du contrat par le mandant.</i></p>
<p>Vrp. Peut travailler pour un ou plusieurs employeurs. Ne peut réaliser d'opérations commerciales pour son propre compte. Est lié à son employeur. Exerce de manière exclusive et constante.</p>	<p><i>Contrat de louage de service Carte pro à demander à la préfecture du domicile.</i></p>	<p><i>Possible si rémunérée.</i></p>	<p><i>Se conformer aux instructions et directives de l'employeur à qui il doit rendre des comptes en matière de résultats d'organisation de son activité. Communiquer les informations. Obtenir l'accord de son employeur pour de nouvelles représentations. Plus obligations particulières à préciser dans le contrat.</i></p>	<p><i>Rattaché au régime général de la sécurité sociale. Bénéficie des CP. Imposé au titre des salaires. Abattement exceptionnel pour frais.</i></p>	<p><i>Fixe éventuel si VRP exclusif. Com. Indemnité de clientèle si rupture à l'initiative de l'employeur (sauf faute grave) Ou en cas de maladie ou accident entraînant une incapacité permanente et totale.</i></p>
<p>Salarié de droit commun.</p>	<p><i>Contrat de travail</i></p>	<p><i>Possible si limitée dans le temps, l'espace, et rémunérée.</i></p>	<p><i>Se conformer aux instructions et directives de l'employeur à qui il doit rendre des comptes en matière de résultats d'organisation de son activité. Consacrer son activité professionnelle au seul service de son employeur. (sauf exceptions contractuelles prévues)</i></p>	<p><i>Régime général de la sécurité sociale. CP. Impôt sur le revenu.</i></p>	<p><i>Minima SMIC Généralement com</i></p>

Critères à identifier

- Volonté de développement
- Sens du risque
- Connaissance des marchés ciblés
- Produits
- Maîtrise du process
- Aspects financiers
- Rôle du vendeur
- Pérennité du lien client